

15.05.2007 - 14:50 Uhr

ASTAG - Augmentation de la RPLP: l'Initiative des Alpes opère avec des chiffres faux

Berne (ots) -

Le trafic des poids lourds couvre ses coûts à 103 pour cent

L'Association suisse des transports routiers ASTAG s'oppose aux jonglages des chiffres auxquels on se livre une fois de plus à propos de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations. Alors que les associations de la protection de l'environnement cherchent avec les chiffres datant de 2003 et surtout avec les accords bilatéraux à légitimer une nouvelle augmentation et d'autres pénalisations, les chiffres les plus récents de la Confédération datant de 2006 montrent que le trafic des poids lourds fournit aujourd'hui déjà des recettes bien plus élevées que l'on avait pensé jusqu'à présent. Rien que dans l'année 2006, la redevance sur le trafic des poids lourds a généré des recettes de plus de 1,45 milliards de francs.

Avec un calcul reposant sur des chiffres dépassés, l'association Initiative des Alpes a cherché aujourd'hui à justifier une nouvelle augmentation de la RPLP qui est entre-temps rejetée par la quasi-totalité des associations économiques. Dans ce dessein, l'association s'est basée sur des chiffres datant de 2003 qui présentaient pour le trafic des poids lourds une sous-couverture de 564 millions de francs. Dans tout cela, le doublement de la RPLP en 2005 est délibérément passé sous silence, tout comme les progrès technologiques réalisés depuis au niveau des flottes de véhicules qui ont également provoqué sur le plan écologique une baisse des coûts externes. Suite à l'augmentation de la RPLP en 2005, le degré d'autonomie financière est passé entre-temps à plus de 100 pour-cent. Depuis, RPLP génère à elle seule des recettes supplémentaires de 615 millions de francs, taxe sur la valeur ajoutée non encore comprise:

Comparaison 2003-2006 (selon TRAKOS et Administration fédérale des douanes)

	2003	2006
Recettes RPLP (en millions)	843	1458 (Différence par rapport à 2003: +615 millions)
Manque de couverture	-564	+51
Degré d'autonomie financière	93%	103%

Frais engendrés par les embouteillages: les manquements de la politique suisse des transports

L'ASTAG se défend notamment aussi contre l'intention des associations de la protection de l'environnement d'imputer maintenant aussi aux coûts externes des transports routiers les coûts engendrés par les embouteillages. Ces coûts, qui sont occasionnés en faible proportion par le transport routier, grèvent souvent à l'heure actuelle déjà les automobilistes et les entreprises de transport et leurs chauffeurs: les goulets d'étranglement provoqués sur nos routes nationales par la politique d'empêchements pratiquée par certains milieux valent aujourd'hui déjà aux chauffeurs, entreprises de transport et milieux économiques des pertes de temps et des manques à gagner. On ne voit par conséquent pas pourquoi on chercherait à faire payer une fois de plus à la branche des

transports routiers et au trafic individuel les manquements de la politique suisse des transports!

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG

Michael Gehrken

Weissenbühlweg 3

3007 Berne

Tél.: +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100533204> abgerufen werden.